



CTPL du 21 novembre 2005

BAL et inscription à notre liste de diffusion : cgt.012@cp.finances.gouv.fr

Ordre du jour :

• BUDGET DEPARTEMENTAL – Situation à la fin septembre

Le sujet de par sa complexité n'est pas évident à aborder et à analyser mais reflète les évolutions de notre administration :

Frais de personnel : En fin d'année, ce poste devrait dégager un excédent d'environ 58.000 € induit par les mutations, promotions hors département, retraites, congés parentaux,....

Rappelons que grâce au miracle de la « fongibilité asymétrique des dépenses », les crédits de personnel non utilisés peuvent être transférés vers les autres dépenses de fonctionnement (mais pas inversement !).

En d'autres termes, plus on fait d'économies sur le personnel, plus la direction locale a de marge de manœuvre, notamment pour palier aux insuffisances de crédits. Ainsi, une partie de ces excédents devraient permettre de payer les factures de fluides (fuel...). Qu'on se rassure, la direction s'engage à ce que nous n'ayons pas froid, même si 90% des crédits sont déjà consommés avant l'hiver.

L'année prochaine, c'est « ceinture assurée » avec la mise en place officielle de la LOLF : certaines économies réalisées en matière de personnel (mutations, départs en retraite) devront désormais être reversées à la CP et des restrictions sur les crédits de fonctionnement sont déjà annoncées.

Comme dans le secteur privé, les frais de personnel représenteront de plus en plus la « variable d'ajustement » du budget. Ne risque t'on pas à terme de voir certaines dérives s'instaurer en matière de gestion de personnel par une sélection des agents ayant le meilleur rapport qualité/prix, l'utilisation de la notation pour exclure certains des tableaux d'avancement, ... ?

Les crédits vacataires représentent 140 mois soit plus de 11 emplois annuels. De nombreux postes bénéficient régulièrement de ces aides qui contribuent au développement de la précarité dans le monde du travail, alors que 7000 emplois titulaires ont été supprimés en 3 ans au MINEFI.

• ORE – Outil de Répartition des Emplois (supprimés) en 2006.

Les chiffres sont tombés : -0,07 pour l'Aveyron.

Si on peut se satisfaire de ne pas perdre d'emplois, il faut souligner que ce sont 420 emplois qui passent à la trappe au plan national (de -41,21 dans la Loire à +14,70 dans le Val d'Oise).

Pourquoi l'Aveyron s'en sort-il moins mal que d'autres ? Grâce aux « paramètres transversaux », qu'on peut comparer aux « données corrigées des variations saisonnières » :

Emplois ORE bruts	195,99	
Paramètre transversal « personnel » : <i>moins on enregistre de mobilité plus on perd d'emplois</i>	- 5,34	→ il est certain que le « turn over » de l'Aveyron ne peut rivaliser avec celui de la région parisienne !
Paramètre transversal « structures » : <i>plus on a de structures, plus on a besoin d'emplois</i>	+ 9,47	→ voilà le paramètre clé pour réduire les emplois : supprimez les trésoreries, restructurez et vous n'aurez plus besoin d'autant d'emplois !
Paramètre transversal « enjeux » : <i>plus les enjeux financiers sont élevés, plus on se donne les moyens pour les atteindre</i>	- 10,19	→ sans commentaire sur l'image que la DGCP se fait des enjeux de l'Aveyron !

Emplois ORE après application des paramètres transversaux	189,93	
Emplois implantés	190	
Ecart	-0,07	

Pour récupérer des emplois, la direction locale envisage un nouveau système : revenir sur les arrondis positifs dont bénéficient essentiellement les petits postes pour abonder les plus gros postes.

Les jeux sont ouverts ! Cherchez les perdants !

POSTES COMPTABLES	ORE 2005	ORE 2004	ECART	POSTES COMPTABLES	ORE 2005	ORE 2004	ECART
BOZOULS	2,05	2,15	-0,10	AUBIN	4,55	4,82	-0,27
CASSAGNES	1,61	1,59	0,02	RANCE ET ROUGIERS	4,00	4,00	0,00
ENTRAYGUES	2,29	2,17	0,12	CAPDENAC	3,20	3,31	-0,11
ESPALION	3,67	4,65	-0,98	CORNUS	0,93	0,87	0,06
ESTAING	1,17	1,12	0,05	DECAZEVILLE	11,48	10,22	1,26
LAGUIOLE	1,14	1,14	0,00	MOLLAU	12,42	12,58	-0,16
MARCILLAC	4,19	4,24	-0,05	MONTBAZENS	4,94	5,01	-0,07
NAUCELLE	2,24	2,48	-0,24	NAJAC	1,79	1,72	0,07
PONT DE SALARS	1,74	1,79	-0,05	NANT	1,41	1,46	-0,05
REQUISTA	1,58	1,65	-0,07	RIEUPEYROUX	2,35	2,38	-0,03
RIGNAC	1,73	1,84	-0,11	ST AFFRIQUE	8,46	8,82	-0,36
RODEZ	19,02	19,50	-0,48	ST ROME DE TARN	1,73	1,58	0,15
RODEZ HOPITAL	9,76	9,43	0,33	SALLES CURAN	1,01	0,96	0,05
ST AMANS DES COTS	1,50	1,46	0,04	SEVERAC LE CHÂTEAU	2,97	3,05	-0,08
ARGENCE ET CARLADEZ	2,68	2,89	-0,21	VILLEFRANCHE	11,38	10,87	0,51
DEUX VALLEES	3,88	3,93	-0,05	VILLENEUVE	1,39	1,33	0,06
BARAQUEVILLE	4,78	4,82	-0,04	PAIERIE DEPARTEMENTALE	12,71	13,45	-0,74
				TG	44,25		

• CTPM de JUILLET 2005 - Mise en œuvre des décisions ministérielles :

Rien de nouveau par rapport aux « bruits locaux » de ces derniers mois :

- 3 accueils conjoints en Hôtel des Finances : Espalion, St Affrique et Millau dans un premier temps
- compétences croisées DGI/CP : l'Aveyron n'a pas été retenu pour l'expérimentation
- NO d'appel unique, mèl unique, ... et toute la panoplie de l'industrialisation, de la proximité virtuelle

La CGT a rappelé sa position : si nous sommes demandeurs d'un rapprochement physique des services afin d'éviter les déplacements inutiles et les incompréhensions légitimes des contribuables, nous sommes opposés à la fusion dont le seul objectif est de supprimer de nouveaux emplois. Or, ce qui se profile, c'est la création d'une véritable structure « service d'accueil commun » au sein des HdF avec un cadre A et à terme l'intégration du recouvrement dans les mêmes HdF. Les compétences croisées montreront rapidement leurs limites et contradictions avec pour conséquence finale que les dossiers assiettes/recouvrement seront traités exclusivement par les HdF calqués sur les CDI. Une déperdition des missions des PNC est évidente avec à la clé de nouveaux arguments pour leur suppression.

Au fait, les projets devant toucher les PNC du département au 1er janvier prochain sont repoussés au moins jusqu'en 2007 (... après les élections ?). Pas de chance pour ceux qui sont déjà passés à la trappe (LAISSAC, ST SERNIN, CAMARES, MUR DE BARREZ,...).

Les mobilisations des personnels, d'usagers et d'élus depuis maintenant plusieurs années (manifestation de Guéret, manifestation nationale du 19 novembre,...) ne sont pas étrangères au moratoire sur les restructurations et aux hésitations d'un gouvernement à la solde de la logique ultra-libérale et du patronat avide de récupérer les parts de services publics prometteurs de profits.

La lutte paye !

Les missions et la présence sur le territoire des services publics méritent bien un véritable débat public !

Vos représentants CGT au CTPL : Martine DRZAZGA, Alain BAGAGE, François LOURDOU, Thierry AZOLA

	Bulletin d'adhésion	
	Nom : _____	Prénom : _____
	Grade : _____	Echelon : _____
	Poste d'affectation : _____	
	Date : _____	Signature : _____